

Lourdes, le 15 novembre 2001

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE-RENDU DU COMITE DE RIVIERE GAVE DE PAU REUNION DU 07 NOVEMBRE 2001</b></p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le Comité de Rivière Gave de Pau s'est réuni le 07 novembre 2001 à Argelès-Gazost pour la présentation du dossier définitif du Contrat de Rivière.

77 personnes étaient présentes lors de cette réunion (voir en annexe la liste des participants).

La séance s'est déroulée de la façon suivante :

Monsieur le Président du Comité de Rivière, Monsieur Georges AZAVANT, rappelle aux membres du Comité de Rivière les dates clés du Contrat de Rivière depuis l'agrément du dossier sommaire en 1995 et définit l'objectif de la présente réunion : Valider ensemble le dossier définitif du Contrat de Rivière Gave de Pau.

La parole est ensuite donnée à l'animatrice du Contrat de Rivière, Melle Laurence DUROT, qui a été chargée, depuis son embauche par le SMDRA en octobre 2000, de la finalisation du « dossier définitif » du Contrat de Rivière. Celle-ci rappelle les différentes étapes de son travail qui ont permis d'aboutir à la pièce 2 (programmation et plan de financement) corrigée et réactualisée du dossier définitif. Puis, elle présente une synthèse du dossier en rappelant que ce nouveau document de programmation est structuré selon les cinq enjeux majeurs définis par les études préalables du Contrat de Rivière :

- **L'amélioration de la qualité des cours d'eau (réduction des pollutions et sécurisation de l'alimentation en eau potable),**
- **L'amélioration de l'état physique des cours d'eau (restauration du lit et des berges et gestion des milieux aquatiques),**
- **La prévention des risques de crues et d'inondation,**
- **L'entretien et la mise en valeur des cours d'eau,**
- **La coordination des actions menées sur le bassin versant et la communication.**

Les différentes actions programmées au cours des cinq prochaines années pour atteindre les objectifs du Contrat de Rivière sont alors présentées par volet (cf le contenu du dossier).

Après cet exposé, le Président du Comité de Rivière propose aux membres présents de voter afin de se prononcer sur le dossier définitif. Le dossier est approuvé à l'unanimité (moins une abstention de Monsieur DANJAU - association TOS).

Monsieur le Président remercie l'assemblée et conclut en présentant un calendrier prévisionnel pour la suite à donner au projet de Contrat de Rivière :

- **Transmission par Monsieur le Préfet de département du Dossier définitif au Comité National d'Agrément accompagné des avis des différentes administrations concernées (fin novembre 2001)**
- **Oral de présentation du dossier au Comité National d'Agrément pour avis (janvier/février 2002)**
- **Validation des plans de financement par les différents partenaires financeurs (Mars 2002)**
- **Signature du Contrat de Rivière (Mars/avril 2002)**

-----

Georges AZAVANT  
Président du Comité de Rivière

Jean-Pierre ARTIGANAVE  
Président du SMDRA